



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
ET DES ANCIENS COMBATTANTS



# INFO RECENSEMENT MILITAIRE

N° 4 / 1er trimestre 2012

## CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE NICE

### Recensement du 1<sup>ER</sup> Trimestre

Les **LISTES COMMUNALES de RECENSEMENTS** et les notices, doivent être envoyées au CSN de Nice, en un seul exemplaire, au tout début du mois janvier.

#### Recensés normaux

Jeunes nés entre le 01/01/1996 et le 31/03/1996

Jeunes nés entre le 01/04/1996 et le 30/06/1996

Jeunes nés entre le 01/07/1996 et le 31/09/1996

Jeunes nés entre le 01/10/1996 et le 31/12/1996

Déclaration en mairie

#### Recensés régularisés

Jeunes nés avant le 01/01/1996

Déclaration en mairie en janvier, février, mars 2012

#### Non recensés

Les Français(e)s ayant atteint 18 ans au cours des mois janvier, février, mars 2012 et qui n'ont pas participé aux opérations de recensement.

**Rappels :** Figurent aussi sur chacune de ces listes les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans ou ayant acquis définitivement la nationalité française (recensement au cours du trimestre qui suit l'acquisition de la nationalité française).

**Il n'est pas utile de joindre les copies des pièces relatives à l'état civil et à la justification de domicile lors de l'envoi des notices individuelles et des listes communales de recensement.**

### A l'attention du service du protocole

#### Nouveau Chef de Centre

Le Centre du Service National de Nice a un nouveau Chef de Centre.

Monsieur **Jean-Luc BONHOMME** a pris les fonctions de Chef de Centre depuis le 3 janvier 2012.

Ses coordonnées sont les suivantes :

**AAMD BONHOMME Jean-Luc**

BP 4269

06305 Nice cedex 4

Tél : 04.93.62.78.40

Fax : 04.93.62.78.27

Mél : [dsn-esnse-csnnic-cc@sga.defense.gouv.fr](mailto:dsn-esnse-csnnic-cc@sga.defense.gouv.fr)

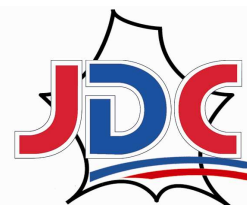
### Point de vigilance

#### Les imprimés du recensement

Attention, certaines mairies se font parfois démarcher pour acheter des imprimés concernant le recensement.

Nous vous rappelons que ceux-ci sont délivrés uniquement par nos services et qu'ils sont gratuits. Il vous suffit de nous contacter.

Contact Partenariat et Relations Extérieures 04.93.62.78.55 ou 06.09.69.52.55



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

## CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE NICE

### Information sur le recensement

**INSTRUCTION du 05 janvier 2004 relative aux opérations de recensement en vue de l'exécution du service national**

#### Article 8

8.1. Le maire informe chaque administré effectuant la démarche du recensement, ou son représentant légal :

- De l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté conformément à l'article L.111-2 du code du service national,
- Des conséquences qui découleraient de la non participation à cette journée avant l'âge de vingt-cinq ans : toute personne recensée doit être en règle avec cette obligation pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique conformément à l'article L.114-6 du code du service national,
- De l'obligation de faire connaître jusqu'à vingt-cinq ans à l'organisme du service national dont il relève tout changement de domicile ou de résidence d'une durée supérieure à quatre mois ainsi que tout changement relatif à sa situation familiale et professionnelle conformément à l'article R.\*111-6 du code du service national.

### **Joindre le Centre du Service National de Nice**

(En charge des Journées Défense et Citoyenneté des Alpes-Maritimes, du Var et de la Corse)

#### Adresse électronique

**[dsn-csnse-csnnic@sga.defense.gouv.fr](mailto:dsn-csnse-csnnic@sga.defense.gouv.fr)**

#### Numéros de téléphone

**04 93 62 78 68 / 04 93 62 78 47**

Accueil : du lundi au jeudi 09h00/12h00 et 14h00/16h00, vendredi 09h00/12h00 et 13h30/15h30

#### Adresse postale

Centre du Service National de Nice  
BP 4269  
06305 Nice cedex 4

#### Adresse géographique

Centre du Service National de Nice  
Caserne Filley  
2, rue Sincaire  
06300 NICE